

VÉHICULE IMPORTÉ

Première immatriculation en France d'un véhicule d'occasion

DOCUMENTS À FOURNIR

Le véhicule

- ☐ Carte grise étrangère
- ☐ Facture d'achat
- ☐ Quitus fiscal ou certificat de dédouanement n° 846A
- ☐ Certificat de conformité
- ☐ Contrôle technique français de moins de 6 mois

Le titulaire

- ☐ Pièce d'identité
- ☐ Permis de conduire
- ☐ Justificatif de domicile de moins de 6 mois
Facture d'eau, d'électricité ou de téléphone, avis d'impôt ou attestation d'assurance habitation.
- ☐ Si vous êtes hébergé chez un tiers
Attestation d'hébergement ainsi que la pièce d'identité de l'hébergeur.
- ☐ Attestation d'assurance

TARIFS DE LA PRESTATION

Sans pose de plaques	199,24 €
Avec pose de plaques	254,24 €

Le coût de la carte grise s'ajoute à ces tarifs.